



TROUVER UN JOB

2018
BRETAGNE



L' IJ EN BRETAGNE

L'information au plus près des jeunes, sur tous les sujets qui les concernent.



Réseau
Information Jeunesse
Bretagne

Retrouvez la structure IJ la plus proche de chez vous
sur l'application mobile IJ Bretagne
et sur www.ij-bretagne.com



Édito

Un été à la plage, à la montagne, ou encore dans les vignes est un excellent moyen de se forger une expérience professionnelle par un emploi saisonnier.

C'est maintenant qu'il faut se mettre en action pour trouver le bon job !

Si vous ne savez pas encore comment vous organiser, allez à la rencontre d'un professionnel du réseau IJ le plus proche de chez vous, sur le site www.ij-bretagne.com, ...

C'est parce que nous sommes tous témoins depuis des années que le job d'été est un bon moyen d'accéder à l'autonomie, que les professionnels de l'IJ vous accompagneront dans la recherche des informations utiles à votre projet.

Des animations, des forums et ce guide sont à votre disposition sur tout le territoire breton pour vous rendre accessible tous les métiers disponibles cet été (vendeur de glaces, plagiste, animateur, serveur, moniteur sportif et de montagne, secteur santé, vente, transport, restauration et bien entendu les vendanges ...).

Ce guide contient astuces, bonnes idées, techniques pour candidater, et il permet de répondre aux questions les plus fréquentes comme :

Vers qui dois-je me diriger ?

Que dois-je présenter dans mes expériences ?

Sur quels sites ou forums, je dois me diriger ?

C'est quoi le salaire d'un saisonnier ?

Grâce à la mobilisation du CRIJ et des 70 PIJs et BIJs, vous pourrez trouver votre job d'été !

Xavier Nabat
Directeur Général du CRIJ Bretagne

4bis

Le CRIJ Bretagne

Un lieu de ressources et d'informations
pour tous les jeunes.



**Besoin d'infos ? D'un bon plan ?
Retrouvez-nous toute l'année au CRIJ.**



Centre Régional
Information
Bretagne

Un centre de documentation :

Des informations sur les métiers, le logement, les jobs,
les loisirs, la culture, les transports, la vie quotidienne,
la citoyenneté, la santé, l'international, ...

Des permanences spécialisées :

- **Musiques Actuelles / Actions culturelles**
- **Initiatives** - Pour monter votre projet, votre association
- **Création d'Activités**
- **Le SÄS** - Point Accueil écoute Jeunes
- **Le PIJ** - Point Info Logement Jeunes
- **Le D-Code** - Point d'Accès au Droit des Jeunes...

4Bis Cours des Alliés à Rennes :

- Le mardi de 13h à 20h
- Du mercredi au vendredi de 13h à 19h
- Le samedi de 14h à 18h
- Pendant les vacances scolaires :
du mardi au vendredi
de 13h à 19h
- Pendant l'été :
du mardi au vendredi
de 14h à 19h

4bis cours des Alliés - Esplanade Charles de Gaulle

(métro - bus - velo Star)

02 99 31 47 48

contact@crij-bretagne.com - www.crij-bretagne.com



@CRIJ-Bretagne

Et sur notre application **Georient'et vous**
(disponible sur Appstore et GooglePlay)

Sommaire

Mon job et mes droits p. 4

À quel âge peut-on travailler?	p. 4
Le salaire	p. 4
Le contrat de travail.....	p. 7
Créer son propre job	p. 9
Faire valoir ses droits.....	p. 11

Organiser sa recherche p. 12

Comment et quand chercher	p. 12
Le CV.....	p. 16
Le mail ou la lettre de motivation.....	p. 18
L'entretien	p. 21

Les secteurs qui recrutent p. 22

Agriculture	p. 22
Animation, sports.....	p. 24
Commerce et grande distribution.....	p. 26
Soutien, encadrement scolaire et périscolaire.....	p. 27
Entretien, nettoyage	p. 28
Hôtellerie-restauration	p. 28
Parkings et aires d'autoroute.....	p. 29
Santé.....	p. 29
Services à la personne (baby-sitting...).....	p. 30
Sondages, télémarketing, téléassistance.....	p. 32
Tourisme, culture, événementiel.....	p. 33
Transports	p. 35

Un job à l'étrangerp. 37

Le CRIJ et le réseau Information Jeunesse en Bretagnep. 40

Suivez le  et repérez au fil des pages

tous les services proposés par le réseau Information Jeunesse.

MON job ET MES

Un job est un emploi comme un autre. Il est soumis au droit du travail. Vous avez les mêmes droits et devoirs que les autres salariés.

À QUEL ÂGE PEUT-ON TRAVAILLER ?

Vous pouvez travailler dès 16 ans. Le travail peut toutefois être autorisé à partir de 14 ans, mais des règles particulières doivent être respectées. Dans les faits, les employeurs recrutent davantage les jeunes de plus de 18 ans.

LE SALAIRE

Il est versé chaque mois et s'accompagne d'un bulletin de paie sur lequel doivent figurer le poste occupé, la période de paie, le nombre d'heures effectuées, l'intitulé de la convention collective, le salaire brut, la nature et le montant des cotisations sociales patronales et salariales, la prise en charge des frais de transport... et le montant net à payer de votre salaire (somme que vous percevrez).

JOBS ET IMPÔTS

Jeunes de moins de 26 ans (au 1^{er} janvier de l'année d'imposition), vous êtes exonérés d'impôts sur les salaires perçus pendant vos études ou vos congés scolaires ou universitaires, dans la limite de 3 mois de Smic pour une année, que vous soyez rattachés ou non au foyer fiscal de vos parents.

Conservez à vie vos bulletins de paie, ils vous seront utiles pour faire valoir vos droits.

MOINS DE 18 ANS ?

Rémunération minimale versée aux mineurs ayant moins de 6 mois d'activité professionnelle :

- moins de 17 ans : 80 % du Smic
- de 17 à 18 ans : 90 % du Smic

Rien ne vous empêche de négocier.

Le salaire minimum

Il doit être au moins égal au Smic, sauf convention collective plus favorable.

Le Smic au 1^{er} janvier 2018 est de 9,88 € brut de l'heure, soit 1 498,47 € brut par mois sur la base de 35h hebdomadaires.

Le montant de votre salaire net se calcule en retirant les cotisations salariales (environ 23 % du brut).

Ex : Si vous gagnez 1 498,47 €, vous percevrez environ : 1 498,47 - (1 498,47 x 23/100) = 1 153,82 € net.

droits

	18 ans et plus	16-17 ans	14-15 ans
Formalités administratives	Visite médicale	Visite médicale Accord du représentant légal écrit	<ul style="list-style-type: none"> • Accord représentant légal écrit • Demande écrite à l'Inspection du travail (accord tacite 8 jours après l'envoi) • Représentant légal cosignataire du contrat de travail • Visite médicale
Emplois interdits ou réglementés	Aucun	Emplois interdits - Débits de boissons - Activités dangereuses et pénibles (travail sur machines, port de charges...) sauf dérogation	Emplois interdits - Débits de boissons - Activités dangereuses et pénibles (travail sur machines, port de charges...) sauf dérogation
Durée maximale	<ul style="list-style-type: none"> • 10h par jour • 48h par semaine (durée légale: 35h) 	<ul style="list-style-type: none"> • 8h par jour • 35h par semaine sauf dérogation 	<ul style="list-style-type: none"> • 7h par jour • 35h par semaine • Pas plus de la moitié des vacances scolaires • Travail occasionnel en famille autorisé
Repos entre 2 jours de travail	11h	12h	14h
Repos hebdomadaire	1 jour (24h) ou plus selon accords	2 jours consécutifs dont le dimanche	
Pause journalière	20 minutes toutes les 6h	30 minutes consécutives toutes les 4h30	
Travail de nuit	8h consécutives maximum <i>sauf exceptions</i>	Interdit entre 22h et 6h <i>sauf exceptions</i>	Interdit entre 20h et 6h <i>sauf exceptions</i>
Travail les jours fériés	Autorisé <i>sauf le 1^{er} Mai</i>	Interdit <i>sauf exceptions</i>	

TRAVAILLER AVANT 18 ANS

Valorisez vos compétences et vos expériences : informatique, bonne mémoire, sens du contact, langues étrangères, stages, baby-sitting, implication dans une association, chantiers de bénévoles, service civique, pompier volontaire...

Ces secteurs vous sont plus accessibles : services à la personne (baby-sitting, courses, garde d'animaux...) (p. 30-31), travaux saisonniers agricoles (p. 23), animation (p. 24), restauration rapide (p. 28).

Faites-vous aider par les professionnels

du réseau Information Jeunesse (voir p.40).



DES ALTERNATIVES AU JOB

Voici quelques pistes pour occuper votre été et vivre de nouvelles expériences à valoriser lors de la recherche d'un job et sur votre CV !

Chantiers de jeunes bénévoles : dès 16 ans (parfois 14 ans) investissez-vous bénévolement dans un projet collectif (restauration de monuments...) en France ou parfois à l'étranger (voir p. 39).

Coopératives Jeunesse de Service : elles permettent aux 16-18 ans de s'initier à la création d'une entreprise coopérative au sein de leur quartier, de leur commune, et de gagner un peu d'argent en proposant des services demandant peu de qualifications.

www.coopere.coop/les-cooperatives-jeunesse-de-services/

Bénévolat sur un festival : l'été, les festivals recherchent toujours des bénévoles (tenue de stand, pose d'affiches, distribution de flyers...)

Préparation du Bafa : vous pouvez, dès 17 ans, vous inscrire à la formation générale du Bafa (voir p. 25).

Et pour un engagement plus long :

Service civique : à partir de 16 ans, vous pouvez vous engager de 6 à 12 mois pour une mission d'intérêt général. Indemnités: 580 € / mois.

www.service-civique.gouv.fr

Sapeur pompier volontaire : dès 16 ans (18 ans à Marseille), vous pouvez vous engager pour une durée de 5 ans.

www.pompiers.fr Devenir sapeur pompier volontaire.

JOBS ET PRESTATIONS FAMILIALES

Jeunes jusqu'à 20 ans (21 ans dans certains cas) à la charge de vos parents : pour que vos parents continuent de percevoir les prestations familiales, votre revenu mensuel net ne doit pas dépasser 918,35 € au 1^{er} janvier 2018. www.caf.fr

Le contrat de travail

Un contrat de travail écrit – temps plein ou partiel – doit vous être remis dans les 48h suivant votre embauche. Vous devez le signer. On parle de « temps partiel » quand la durée du travail est inférieure à 35h par semaine.

Le CDD

(contrat à durée déterminée)

Il est conclu de date à date, sauf en cas de remplacement. À la fin de votre CDD, vous avez droit à une indemnité de fin de contrat (10 % de la rémunération brute totale), **sauf pour les jobs saisonniers et étudiants.**

Le contrat de travail saisonnier

Très répandu en France en particulier dans les zones touristiques et agricoles, le travail saisonnier se caractérise par l'exécution de tâches normalement appelées à se répéter chaque année à des dates à peu près fixes (récoltes, cueillettes, activités touristiques). **C'est un CDD, mais il ne donne pas droit à l'indemnité de fin de contrat.**

Le contrat de travail temporaire

Il est utilisé dans le cadre de l'intérim et est juridiquement similaire au CDD. Vous êtes dans ce cas salarié et rémunéré par l'entreprise de travail temporaire. Elle vous met à disposition d'une entreprise le temps d'une « mission ». À noter : il existe aussi un CDI intérimaire pour réaliser des missions successives.

MENTIONS OBLIGATOIRES DU CONTRAT DE TRAVAIL

- ✓ nom et adresse du salarié et de l'employeur
- ✓ désignation et description du poste de travail occupé
- ✓ si remplacement, nom et qualification de la personne remplacée
- ✓ durée du contrat, date de début et de fin pour les CDD
- ✓ salaire et composantes (primes, logement, avantages en nature)
- ✓ date de la rémunération
- ✓ temps de travail hebdomadaire
- ✓ lieu(x) de travail
- ✓ durée de la période d'essai et du préavis en cas de rupture de contrat
- ✓ convention collective applicable
- ✓ caisse de retraite complémentaire et organisme de prévoyance

Le CDI

(contrat à durée indéterminée)

C'est un contrat conclu sans limitation de durée. Le contrat écrit n'est pas obligatoire, sauf en cas de temps partiel ou si la convention collective l'exige.

À la fin de votre période de travail, l'employeur doit vous remettre les documents suivants :

- un certificat de travail,
- un reçu pour solde de tout compte,
- une attestation de travail destinée à Pôle emploi.

ÉTUDIANT SALARIÉ

Ce statut permet de combiner études et job. Pour en bénéficier, vous devez exercer une activité professionnelle rémunérée (10 à 15h minimum de travail par semaine). Votre activité doit débiter avant le 1^{er} octobre de l'année d'inscription et couvrir l'année universitaire jusqu'au 30 septembre suivant.

Avantages ? Vous bénéficiez d'aménagements : dispense d'assiduité à certains TD, emploi du temps adapté, contrôle terminal au lieu du contrôle continu... Si vous êtes étudiant salarié et que vous gagnez plus de 78 % du Smic net par mois (soit 918,35 € au 1^{er} janvier 2018), vous pouvez percevoir la prime d'activité. Et vous ne devez pas payer de cotisation à la Sécu étudiante puisque vous cotisez déjà au régime salarié.

Inconvénients ? Travailler en plus de ses études demande du temps et de l'énergie. Demandez des horaires adaptés.

TRAVAIL AU NOIR

Ne pas être déclaré par un employeur est illégal.

Conséquences si vous n'êtes pas déclaré :

- En cas d'accident du travail, vous n'êtes pas assuré.
- Vous n'aurez pas droit aux indemnités de chômage.
- Le travail non déclaré ne comptera pas pour le calcul de votre retraite.
- Si l'employeur ne vous paie pas, les recours seront difficiles.

En savoir plus

www.travail-emploi.gouv.fr

rubrique Droit du travail / Lutte contre le travail illégal

Pour trouver les coordonnées de l'Inspection du travail du département où vous travaillez : p.11

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Si vous êtes européen, vous pouvez travailler librement pendant vos études.

Pour les non européens, l'activité professionnelle est limitée à 964 h par an (60 % de la durée annuelle légale). L'employeur doit vous déclarer auprès de la préfecture.

Quelle que soit votre nationalité, si vous travaillez au-delà de 964 h dans le cadre de vos études, il vous faut une autorisation provisoire de travail.

En savoir plus

www.service-public.fr rubrique Étranger / Travail d'un étranger en France

www.direccte.gouv.fr

Créer son propre job

Chauffeur VTC, livreur, services aux particuliers... Certains jobs peuvent s'exercer désormais en indépendant avec le régime de la micro-entreprise. Vous n'êtes donc pas salarié d'une entreprise.

Conditions : le chiffre d'affaires de votre micro-entreprise est plafonné et ne doit pas dépasser pour une année :

- 33 200 € pour des prestations de services, cours particuliers, dépannage informatique, services à la personne...

- 82 800 € pour une activité de vente de marchandises, d'objets, de repas à emporter ou à consommer sur place, des prestations d'hébergement...

Limites de ce statut : c'est au micro-entrepreneur de cotiser pour les caisses de retraite, de Sécurité sociale ou de prévoyance. Il ne peut déduire de son chiffre d'affaires aucune charge (téléphone, scooter, vélo, déplacements...), n'a ni congés payés ni ouverture de droits à l'assurance-chômage. Vérifiez que vous avez une mutuelle correcte qui vous couvre en cas d'accident.

Le statut se demande simplement en ligne. Dès la réception de votre n° Siret, vous déclarez le montant de votre chiffre d'affaires chaque mois ou chaque trimestre. Le calcul de vos cotisations et contributions s'effectue automatiquement.

www.lautoentrepreneur.fr

www.afecreation.fr

ÉTUDIANTS ENTREPRENEURS

Le statut national d'étudiant entrepreneur s'adresse notamment aux étudiants et jeunes diplômés porteurs d'un projet de création d'entreprise. Seule condition requise : être titulaire du bac ou du niveau bac.

Parmi les avantages : des aménagements d'emploi du temps, des crédits ECTS et la possibilité de substituer au stage le travail sur son projet. Ce statut permet de conserver ou de retrouver le statut étudiant avec la possibilité (si vous avez moins de 28 ans) de proroger les bourses sur critères sociaux, la couverture sociale étudiante, les tarifs réduits... Pour obtenir ce statut, il vous suffit de candidater en ligne et d'être sélectionné par le Pépite de votre campus :

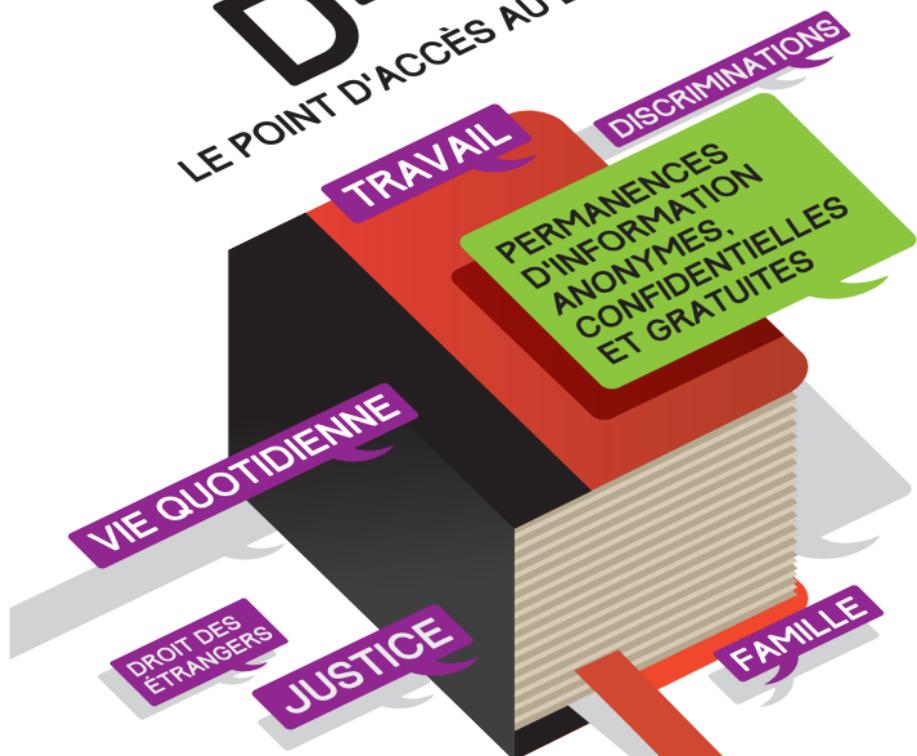
www.pepite-france.fr

www.cidj.com Créer son entreprise

pepite.u-bretagne-normandie.fr

D-CODE

LE POINT D'ACCÈS AU DROIT DES JEUNES



Au D-Code nous vous aidons à connaître et faire valoir les droits des jeunes en rendant accessibles les informations juridiques dans différents domaines de la vie quotidienne.

Au CRIJ Bretagne

Sans rendez-vous, accueil du mardi au vendredi de 14h à 18h

Le 4bis Cours des Alliés à Rennes

M Métro Charles de Gaulle

padj@crij-bretagne.com

02 99 31 47 48

Cette action est menée grâce au soutien de l'association Aide Juridique d'Urgence, de la CAF 35, du CIDFF, du CG35, des délégués du Défenseur des Droits, de la DIRECCTE, de la MCE, de la Mission Locale, du MRAP, de l'ordre des avocats de Rennes, de la PJJ et de SOS Victimes.

Faire valoir ses droits

LE DÉFENSEUR DES DROITS

Victime de discrimination à l'embauche, vous pouvez saisir le Défenseur des Droits sur

www.defenseurdesdroits.fr

Tél : 09 69 39 00 00 du lundi au vendredi de 8h à 20h (coût d'un appel local)

Retrouvez les permanences juridiques sur www.ij-bretagne.com / S'informer / Connaître ses droits / Droits et devoirs / Se défendre en justice : adresses utiles en Bretagne

En cas de conflit avec votre employeur, des solutions existent :

À l'amiable :

- Les délégués du personnel représentent le personnel auprès de l'employeur pour lui faire part de toute réclamation.
- Les syndicats de salariés mènent chaque année une campagne d'information sur les droits des saisonniers.
- L'Inspection du travail.
- Le Défenseur des Droits.

Devant la justice :

- Les syndicats de salariés peuvent vous représenter en justice.
- Le conseil de prud'hommes est compétent pour régler tous les litiges individuels entre employeurs et salariés.

Contacts sur www.ij-bretagne.com / S'informer / Travailler / Le monde du travail / Les droits et obligations du salarié

Pour plus de renseignements, contactez la Direccte.

Saint-Brieuc

02 96 62 65 97

Rennes

02 99 12 58 58

Brest et Quimper

0 806 000 246

Lorient et Vannes

0 806 000 155

Pour en savoir plus :

www.travail-emploi.gouv.fr

www.legifrance.gouv.fr Code du travail et conventions collectives

www.annuaires.justice.gouv.fr

Allô Service public

Tél. : 39 39 (0,15 €/min)

JEUNES HANDICAPÉS, VOUS AVEZ LES MÊMES DROITS AU TRAVAIL QUE LES AUTRES !

www.hanploi.com / www.ladapt.net
www.agefiph.fr / www.capemploi.com
www.handisupbretagne.org

HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

Le harcèlement est la répétition de propos et de comportements ayant pour but ou effet une dégradation des conditions de vie de la victime. Il peut être moral ou sexuel.

Dans le cadre d'un harcèlement sexuel au travail, la loi prévoit désormais qu'un acte unique suffit à le caractériser. Est assimilé au harcèlement sexuel le fait d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle.

Si vous êtes dans une situation de harcèlement, parlez-en aux représentants du personnel. Vous pouvez saisir la justice et porter plainte au commissariat, à la gendarmerie, par courrier, en ligne.

Pour en savoir plus, www.service-public.fr Particuliers / Justice / Harcèlement

ORGANISER SA re

COMMENT ET QUAND CHERCHER

Commencez vos recherches le plus tôt possible : dès janvier-février pour les jobs d'été, dès juin-juillet pour les jobs à l'année, dès septembre pour les jobs d'hiver. Répondez aux offres, envoyez des candidatures spontanées, soyez à l'affût de tout ce qui peut se présenter (Internet, bouche à oreille...). Faites le point sur vos contraintes (indisponibilités certains jours, difficultés de déplacement, contre-indications médicales...). Restez actif et disponible !

Réseau relationnel

Pour obtenir conseils et pistes, parlez de votre recherche à votre famille, aux amis de vos parents, voisins, commerçants et communiquez sur vos réseaux sociaux.

Réseaux professionnels

Pôle emploi

Pôle emploi peut proposer des offres saisonnières et informer sur les journées de recrutement.

www.pole-emploi.fr

Utilisez la recherche avancée

Réseau Information Jeunesse

Il met à votre disposition des offres de jobs, organise des forums et des ateliers d'information sur les jobs. Voir adresses p. 40 et sur

www.cidj.com

Agenda national des opérations Jobs d'été

En Bretagne :

www.ij-bretagne.com

le + RÉSEAU
INFORMATION
JEUNESSE

CLIC MY JOB FACILITE VOS CANDIDATURES SPONTANÉES

Vous souhaitez trouver un poste de serveur à Marseille ?

Dans une entreprise de logistique ou de transports en Ile-de-France ?

Indiquez ces critères dans le moteur de recherche et Clic my job vous présente la liste des entreprises correspondantes. Lorsque vous avez sélectionné celles qui vous intéressent, la plateforme vous oriente directement vers le site de l'entreprise et les offres d'emploi qu'elle propose et vous postulez directement en ligne. L'intérêt : faire gagner du temps au candidat qui a accès, en quelques clics et sur un site unique, aux offres de jobs ou d'emploi qu'il recherche !

www.clicmyjob.com

SE LOGER LOIN DE CHEZ SOI

Colocation, auberges de jeunesse, résidences de jeunes travailleurs, cités U, campings.

Informations auprès du réseau U, sur www.cidj.com ou sur www.ij-bretagne.com/logement et auprès des Maisons des saisonniers. www.saisonnalite.org

Crous

Pour tout type d'offres de jobs (réservé aux étudiants).

www.jobaviz.fr

Missions locales

Elles accompagnent dans leur recherche d'emploi les jeunes sortis du système scolaire.

www.unml.info (annuaire des missions locales)

www.missions-locales-bretagne.fr

Agences d'emploi et de travail temporaire

Elles proposent des missions courtes ou saisonnières.

www.officielinterim.com

www.adecco.fr

Espaces saisonniers

Si vous êtes disponible plusieurs mois avec un peu d'expérience, contactez les Maisons des saisonniers.

www.saisonnalite.org

Fédérations et syndicats professionnels

Retrouvez leurs coordonnées dans les dossiers Actuel-Cidj disponibles dans tout le réseau U.

Sites web des entreprises

Pensez aux pages « emploi » des entreprises et grandes enseignes. Tapez le nom de ces dernières suivi du terme « recrutement » sur votre moteur de recherche. Vous arriverez directement sur leur page.

Presse

Consultez les offres d'emploi des quotidiens en ligne, des revues spécialisées ainsi que des journaux gratuits. Pensez aussi aux sites de petites annonces type Le Bon Coin : www.leboncoin.fr, mais vérifiez le sérieux des offres.

Annuaire

Pour sélectionner les entreprises.

www.pagesjaunes.fr

www.emploi.org

Forums et salons

www.salononline.pole-emploi.fr

www.gazette-salons.fr

L'orientation en 2 clics



UN INTERLOCUTEUR ET DES RÉPONSES
PRÈS DE CHEZ VOUS!
L'ORIENTATION EN 2 CLICS

DISPONIBLE SUR
Google play

Disponible sur
App Store



* Service Public Régional de l'Orientation et de l'Evolution Professionnelle.

TROUVER UN JOB GRÂCE AUX RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux sont un bon moyen pour trouver un stage, un emploi ou un job ! Attention, cependant, à bien configurer votre confidentialité et à ne pas publier n'importe quoi.

Nos conseils :

- Suivez les comptes intéressants pour votre recherche.
- Sur **Twitter**, suivez les # liés aux jobs : #job et #jobsdete vous informent, par exemple, des dates des journées Jobs d'été organisées dans le réseau Information Jeunesse.

le **+** RÉSEAU
INFORMATION
JEUNESSE

- Sur **Facebook**, intéressez-vous aux pages « carrières » des entreprises qui publient régulièrement des offres d'emploi et aussi de jobs. Partagez avec vos contacts et amis votre recherche de job.
- N'hésitez pas à entrer en contact avec les personnes avec qui vous souhaitez échanger. Informez-les que vous cherchez un job. Exprimez votre motivation. Cela vous permettra aussi de développer votre réseau.
- Travaillez votre identité numérique en ayant toujours un profil à jour : petite biographie sur **Twitter**, résumé et expériences sur **LinkedIn** avec une photo de profil « professionnel » et la mention « en recherche d'un job de... ».
- Faites vivre vos comptes sociaux en partageant des contenus (actualités, articles, études...) sur le(s) sujet(s) en rapport avec votre univers professionnel.

DROIT À L'OUBLI SUR INTERNET

Vous pouvez demander au moteur de recherche Google de supprimer des résultats de recherche incluant votre nom, lorsque le droit à la protection de la vie privée est atteint.

Lien officiel pour faire valoir son droit à l'oubli :

<https://support.google.com/legal/>

Le CV

Le CV présente vos parcours personnel et professionnel. Il valorise votre expérience, vos compétences, votre dynamisme, vos centres d'intérêt et vos activités de loisirs.

N'oubliez pas de mentionner vos engagements: bénévolat, stage en entreprise, séjour linguistique, chantier de jeunes bénévoles, service civique, séjour au pair... Mettez-les en avant si vous avez peu d'expérience.

Et, à moins d'une idée extraordinaire, ne partez pas sur des CV originaux !

Conseils

- Le CV doit être tapé et tenir sur une page.
- Soyez clair, précis et synthétique.
- Soignez votre orthographe !
- La photo est facultative. Si on vous la demande, vérifiez qu'elle est adaptée et de bonne qualité.
- Vous pouvez vous inspirer de modèles de CV, mais évitez le copier-coller !

INCONTOURNABLE

CV, lettres de motivation, entretiens...
Conseils pour décrocher un job et modèles de CV et de lettres sur
www.cidj.com rubrique Stages et emploi

LE CV EN LIGNE

Vous augmentez vos chances de décrocher des entretiens si vous maîtrisez les techniques de recherche d'emploi sur internet.

Vous envoyez un mail? Mettez votre CV en pièce jointe au format PDF de préférence (sinon, utilisez un fichier Word) et nommez-le avec vos nom et prénom.

Vous remplissez un formulaire de CV? Utilisez le champ libre pour mettre en valeur vos atouts !

En savoir plus

www.pole-emploi.fr

Dépôt de votre CV et diffusion en ligne, modèles de CV et de lettres de motivation, conseils et tutos sur
<https://mooc-pole-emploi.fr>

<http://moncv.com>

Téléchargement gratuit d'un logiciel d'assistance à la création de CV.

www.emploi-store.fr

Permanences d'aide à la rédaction du CV

Les professionnels du réseau Information Jeunesse peuvent vous aider à rédiger votre CV ou vous proposer de la documentation.
Contacts p. 40.

le RÉSEAU
INFORMATION
JEUNESSE



Le CV doit être rédigé en cohérence avec l'offre de job et vous présenter sous un angle favorable. Optez pour une présentation claire, simple et aérée. Trouvez d'autres modèles de CV en flashant le QR code ci-dessous.



Nos conseils en vidéos pour faire votre CV sur www.cidj.com rubrique Stage et emploi

Prénom NOM
Adresse
Téléphone
Courriel
Âge
Permis B



TITRE (ou accroche) ex. : Animatrice
Ne pas indiquer « CV » ou « Curriculum vitae »

ÉTUDES/FORMATION

Si vous n'avez pas d'expérience professionnelle, cette rubrique est importante.
Précisez :

- l'année,
- le diplôme,
- l'établissement,
- le lieu,
- les formations complémentaires en rapport avec l'emploi (secourisme, Bafa), échanges linguistiques...

Présentez vos diplômes et formations du plus récent au plus ancien.

EXPÉRIENCES ET COMPÉTENCES

Si vous n'avez pas d'expérience professionnelle, pensez à vos autres atouts.
Descriptif de vos expériences et de vos missions, en précisant chaque fois :

- la date,
- le poste occupé,
- les tâches effectuées dans l'entreprise,
- les responsabilités...

Mettez l'accent sur les activités accomplies lors d'un stage en entreprise, dans le cadre du bénévolat ou du volontariat, d'un chantier de jeunes bénévoles, vos compétences en informatique, langues, baby-sitting, soutien scolaire...

Présentez vos expériences de la plus récente à la plus ancienne.

CENTRES D'INTÉRÊT

Cette rubrique doit montrer que vous êtes curieux et entreprenant.
Descriptif de vos loisirs, vos engagements associatifs, culturels ou sportifs...

Le mail ou la lettre de motivation

C'est de plus en plus souvent par mail que vous candidatez à un job, sauf si une lettre est clairement demandée par l'entreprise. Si c'est le cas, envoyez une lettre classique. Sinon, adressez simplement un mail de candidature clair et argumenté accompagné de votre CV.

Faites en sorte d'avoir une boîte mail sobre à vos nom et prénom, sans pseudo. Pourquoi ne pas vous créer une boîte spécifique dédiée à votre recherche de job.

Personnalisez votre lettre

Avant de rédiger votre courrier, intéressez-vous à l'entreprise ou à l'organisme via son site web ou sa page Facebook. Montrez en quelques phrases que vous connaissez et appréciez l'entreprise, les produits et les services qu'elle propose...

Si vous avez déjà fait des stages ou avez déjà exercé un job, insistez sur votre expérience, votre sérieux et votre sens des responsabilités.

CONSEILS

Que vous écriviez une lettre ou un mail, suivez ces conseils :

- Donnez bien un objet à votre mail : candidature à un emploi de vendeur, candidature-réponse à une offre de vendeur...

Si vous candidatez par lettre, mettez l'objet dans votre lettre.

- Par mail, commencez par « Bonjour », par lettre on utilisera plutôt « Madame, Monsieur », plus formels.

- Attention aux fautes d'orthographe ! Si vous n'êtes pas sûr de vous, faites relire votre courrier avant de l'envoyer.

Indiquez bien vos disponibilités : un mois, tout l'été, tous les week-ends, pendant les vacances scolaires... Soyez clair et organisé !

LE SUIVI DE VOS CANDIDATURES

Si vous n'avez pas de nouvelles une semaine après avoir envoyé CV et lettre, n'hésitez pas à relancer l'entreprise. Pour vous y retrouver dans tous vos envois, réalisez un tableau et indiquez-y les entreprises que vous avez contactées (date d'envoi, réponse, relance...). Cela vous aidera à y voir plus clair !

Exemple de tableau de suivi sur www.ij-bretagne.com / S'informer / Travailler / Trouver un job / Mémo suivi des candidatures.

www.boxmyjob.com

Inspirez-vous de ce mail de motivation
mais adaptez-le à chacune de vos candidatures.

À : adresse mail du correspondant
Cc : autre destinataire si besoin (non principal)
Cci : destinataire masqué
Objet : référence / réponse à une annonce
▶ Pièces jointes : CV Julie Martin

Bonjour,

ACCROCHE

La raison de votre candidature :
réponse à une annonce, candidature spontanée...
L'accroche doit capter l'intérêt de votre interlocuteur.

DÉVELOPPEMENT

Mettez en valeur vos compétences et qualités en rapport avec la fonction
et les missions du poste que vous convoitez.
Illustrez par des exemples tirés de votre expérience.
Montrez ce que vous apporterez à l'entreprise.

VOS DISPONIBILITÉS

Vacances scolaires, week-ends, soirs en semaine...

DEMANDE D'ENTRETIEN

Par exemple : « Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma candidature et me tiens à votre disposition pour un entretien... »

Cordialement,

Nom prénom

Téléphone

Si vous faites une lettre classique, inspirez-vous de modèles sur cidj.com.
Mais évitez les copier-coller et personnalisez un peu votre lettre !

NOTES

L'entretien

Il est normal d'être stressé lors d'un entretien. En le préparant, vous serez plus détendu. Voici quelques conseils à suivre pour mettre toutes les chances de votre côté.

Premier contact téléphonique

Dès que vous avez envoyé votre candidature, pensez que l'employeur peut vous appeler à tout moment.

- Tenez-vous prêt à être contacté. Si vous n'êtes pas dans des conditions idéales, ne répondez pas immédiatement. Vous rappellerez plus tard, au calme.
- Soignez votre message d'accueil sur votre répondeur : veillez à ce qu'il soit neutre et sans musique.
- Avant de conclure la conversation, notez bien le nom de la personne que vous allez rencontrer, le lieu, la date et l'heure du rendez-vous.

Préparer l'entretien

- Relisez et gardez bien en mémoire la fiche de poste, la lettre et le CV que vous avez envoyés à l'employeur, ainsi que les notes que vous avez recueillies sur l'entreprise. Préparez vos questions.
- Réfléchissez à vos points forts et à vos points faibles vis-à-vis du poste pour pouvoir répondre facilement à votre interlocuteur.
- Apportez une attention particulière à votre tenue. Elle doit être adaptée au poste proposé.

- Géolocalisez à l'avance le lieu du rendez-vous. Cela vous permettra d'être moins stressé le jour J.

Le jour J

- Soyez à l'heure au rendez-vous.
- Ayez en tête le nom de la personne que vous allez rencontrer.
- L'entretien permet au recruteur d'estimer si vous êtes le bon candidat. Mais c'est aussi pour vous l'occasion de vérifier que le poste que l'on vous propose correspond à vos attentes.
- Votre interlocuteur vous interrogera sur vos motivations et votre intérêt pour le poste présenté. Il vous présentera ensuite l'entreprise et le poste.
- Répondez calmement aux questions et posez-en aussi quelques-unes.
- Demandez au recruteur les modalités de réponse et les délais.
- N'oubliez pas de remercier votre interlocuteur de vous avoir reçu.

En savoir plus

<https://mooc-pole-emploi.fr>

www.pole-emploi.fr

www.emploi-store.fr

FLOP 5 DES ERREURS À ÉVITER DEVANT L'EMPLOYEUR

- Ne pas vous être renseigné sur l'entreprise dans laquelle vous postulez.
- Ne pas avoir mis votre téléphone en mode silencieux.
 - Mentir sur votre parcours
 - Mâcher un chewing-gum.
 - Être avachi sur votre chaise.

LES secteurs QUI RECRUTENT

AGRICULTURE

Les travaux agricoles sont variés et offrent des possibilités de jobs tout au long de l'année avec un pic d'activité et un besoin en main-d'œuvre saisonnière accru l'été. Au fil des saisons, les activités sont multiples: entretien des cultures, ramassage de légumes, cueillette de fruits, vendanges, conditionnement... Sous serres, en plein champs, dans une exploitation agricole ou un entrepôt, ces travaux exigent une bonne forme physique et une tenue adaptée. L'hébergement et les repas sont rarement proposés. Un véhicule est très souvent indispensable pour se rendre sur le lieu de travail : pensez au co-voiturage. Privilégiez les contacts locaux: rencontrez les producteurs sur les marchés ou lors des journées portes ouvertes.

L'employeur peut vous proposer un CDD, un contrat de travail saisonnier (voir p. 7) ou encore un Tesa (titre emploi simplifié agricole), formule d'embauche simplifiée et adaptée au secteur.

Où trouver des offres

www.pole-emploi.fr

Indiquez: « aide agricole ».

www.anefa-emploi.org

Bourse de l'emploi, contacts utiles, calendrier agricole, chiffres clés, actualités...

AEF Côtes d'Armor

02 96 79 22 40

Cotes-darmor.anefa.org

AEF Finistère

02 98 64 67 96

Finistere.anefa.org

AEF Ille-et-Vilaine

02 23 48 29 45

Ille-et-vilaine.anefa.org

AEF Morbihan

02 97 46 22 14

Morbihan.anefa.org

VENDANGES

Coupeur, cueilleur, porteur de hotte... Dès 16 ans, vous pouvez signer un contrat vendanges d'une durée d'un mois maximum (renouvelable 1 fois) accessible aux étudiants et aux salariés en congés payés. Renseignez-vous auprès de l'Anefa.

www.anefa.org



APRÈS L'ÉTÉ, LES JOBS D'HIVER !

Les pistes pour trouver un job en hiver sont nombreuses. La plupart des recrutements se déroulent à partir d'octobre. Anticipez !

Fêtes de fin d'année

Les **marchés de Noël** sont l'occasion de trouver un job fin novembre et début décembre. Repérez les commerçants et artisans d'une année sur l'autre ou contactez les mairies dès septembre.

En novembre et jusqu'à mi-décembre, des missions liées à la **coupe des sapins** et à l'**expédition** sont proposées chez les producteurs de sapins. Vous pouvez aussi postuler auprès des moyennes et grandes surfaces ou des jardinerie pour la vente des sapins.

Revêtez l'**habit du Père Noël** pour des opérations de street marketing et des **animations dans les centres commerciaux** (voir p. 32) ou faites-vous recruter comme secrétaire du Père Noël à Libourne (33) où La Poste ouvre chaque année le Secrétariat du Père Noël, chargé de répondre aux lettres des enfants ! La carte est déjà rédigée, vous n'aurez qu'à inscrire l'adresse de l'enfant de manière manuscrite. Contactez l'agence Manpower de Libourne dès fin septembre.

À l'approche des fêtes, les magasins, de jouets particulièrement, recrutent **vendeurs et animateurs commerciaux**. Faites la tournée des magasins avec votre CV !

Pensez aussi à la restauration ou au secteur des livraisons, très dynamiques pendant cette période.

Inventaires

Job très ponctuel et hivernal : inventariste. Les entreprises de distribution programment généralement leur inventaire en fin ou début d'année, en soirée ou le week-end. Nombreuses annonces en ligne via les sociétés d'intérim ou les entreprises spécialisées : www.novastock.fr, www.ivalis.fr/ivalis-france/ivalis-recrute

Chez les exploitants ostréicoles

La France compte plus de 4 000 exploitants qui proposent souvent des missions pour la mise en bourriche des huîtres. Appelez directement avant novembre les ostréiculteurs les plus proches de chez vous.

À la montagne

De décembre à fin mars, au pied des pistes ou en altitude, de nombreux saisonniers sont embauchés dans la vente, l'hôtellerie, la restauration, le nettoyage, l'animation. Les emplois liés à la montagne (perchistes, pisteurs secouristes, mécanicien de remontées mécaniques, billettistes...) sont proposés aux saisonniers ayant une qualification et de l'expérience, très souvent la main-d'œuvre est locale.

Pour être moniteur de ski à l'École du ski français (ESF) ou à l'École de ski internationale, vous devez être titulaire du brevet d'État en ski alpin.

Offres d'emplois saisonniers sur les sites des stations de sports d'hiver www.france-montagnes.com ; www.monjobalamontagne.com ; www.jobmontagne.fr ; pole-emploi.fr

ANIMATION, SPORTS

L'animateur encadre des enfants ou des adolescents sur leur temps de loisirs (temps périscolaire, vacances scolaires) dans les accueils de loisirs, centres de vacances, classes de découverte ou campings.

Aimer travailler en équipe, vivre en collectivité, être pédagogue, créatif et dynamique sont indispensables pour ce job !

Qualifications selon le poste

- La première des qualifications requises pour décrocher un job dans l'animation est le Bafa (formation payante). Pour occuper les fonctions de directeur, vous devez être titulaire du BAFD.
- La formation aux premiers secours PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) est un atout supplémentaire (comptez environ 60 €). Renseignez-vous auprès du réseau Information Jeunesse (voir p. 40).
- Pour être animateur sportif, même saisonnier, il faut le BP JEPS (brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport). Le BP JEPS mention AAN (activités aquatiques et natation) vous permet de surveiller les lieux de baignade et de donner des cours de natation.
- Le surveillant de baignade doit posséder le BSB (brevet de surveillant de baignade) pour exercer dans les centres de vacances ou de loisirs, le BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) pour surveiller les baignades aménagées ouvertes au public.

www.ffss.fr

Où trouver des offres

- toute l'année sur les sites web des CRIJ et lors des journées Jobs d'été organisées par le réseau Information Jeunesse :

www.jobs-ete.com

www.cidj.com

www.ij-bretagne.com

le RÉSEAU
INFORMATION
JEUNESSE

- via le réseau Profession Sport et Loisirs :

www.profession-sport-loisirs.fr

- sur les sites web spécialisés :

www.planetanim.com

www.jobanim.com

- sur les sites de recrutement des villages de vacances (voir p. 33)

- candidatez sur des séjours adaptés :
www.ij-bretagne.com / S'informer / Partir en vacances / Les séjours de vacances.

Coordonnées des organismes (candidatures spontanées)

- les organisateurs de séjours et accueil de loisirs

www.123sejours.com (séjours)

www.ij-bretagne.com / S'informer puis Partir en vacances / Les séjours de vacances ou Sport, loisirs, culture / Pratiquer une activité / Centres d'animation socioculturelles

- les mairies

- les campings (voir p. 33)

- les comités d'entreprise

www.annuaire-comite-entreprise.com

- le réseau IJ (voir p.40).

ZOOM

LE BAFA

Le **brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur** (Bafa) permet d'encadrer de façon occasionnelle des groupes d'enfants et d'adolescents et d'animer des activités ludiques et de découverte en accueil collectif de mineurs.

La formation se déroule sur 30 mois au maximum, en 3 étapes : **formation générale, stage pratique, session d'approfondissement ou de qualification**. Elle est dispensée par différents organismes agréés par le ministère en charge de la Jeunesse.

La qualification Bafa « surveillant de baignade » est à renouveler tous les 5 ans.

Il faut avoir 17 ans au premier jour de la formation générale mais vous pouvez vous inscrire sur le site 3 mois avant cet âge minimum.

Les préparations au Bafa sont payantes (1 000 € en moyenne). Des aides financières peuvent être accordées, sous certaines conditions, par les Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS, DDCSPP), les Caf, Pôle emploi, les conseils départementaux, les conseils régionaux, les mairies, certains comités d'entreprise...

Il existe de nombreuses offres dans les organisations de séjours adaptés. La spécialisation « enfant en situation de handicap » est particulièrement appréciée.

À savoir : le contrat d'engagement éducatif (CEE) est un dispositif d'engagement volontaire qui permet de participer occasionnellement à des fonctions d'animation. Sa rémunération est légèrement inférieure au salaire moyen d'un animateur mais ne peut pas être de moins de 21 € par jour.

Information, liste des organismes de formations habilités et inscription en ligne :

www.jeunes.gouv.fr / Bafa-Bafd

Les organismes de formation Bafa et Bafd en Bretagne et les aides existantes sur : www.ij-bretagne.com / S'informer / Travailler / Trouver un job



**LE SALAIRE MOYEN
D'UN ANIMATEUR
SE SITUE
ENTRE 25 ET 40 €
PAR JOUR
SANS LES AVANTAGES
ET LES PRIMES.**

TÉMOIGNAGE



« J'ai participé cet été à une colo à thème (magie), j'étais responsable d'un groupe d'enfants de 8 à 10 ans. Dès ma candidature, j'ai dû proposer à la directrice du centre des idées originales d'animations. Le séjour s'est très bien passé et je me suis vraiment mise dans la peau de mon personnage, déguisée presque tout le temps. Les enfants ont adoré et beaucoup participé mais énergie et imagination doivent être au rendez-vous ! Parallèlement à l'animation, nous devons poster sur l'intranet des photos des temps forts de nos journées pour que les parents aient quotidiennement des nouvelles de leurs enfants. Ça prend du temps mais c'est important ! » (Adèle, 21 ans)

COMMERCE ET GRANDE DISTRIBUTION

Grande distribution et magasins

De nombreux magasins emploient du personnel supplémentaire à certaines périodes pour aider à la vente, à la caisse, aux livraisons, à la manutention, aux inventaires, à la préparation des commandes, à l'emballage... Avez votre recherche selon les saisons (soldes, Noël...).

Pensez aux stations balnéaires qui fourmillent d'emplois saisonniers ! Superettes et autres magasins recrutent pour la saison d'été. Contactez-les dès février/mars.

La plupart des grandes enseignes recrutent en ligne sur leur site ou via les agences d'intérim (p. 13). Pour les autres boutiques, allez rencontrer directement les responsables de magasin avec CV et lettre de motivation. Si vous n'avez pas peur de vous lever tôt, faites le tour des marchés pour décrocher un job.

www.distrijob.fr

www.distri-emploi.com

www.distri-recrute.fr

Vente sur les plages

Glaces, boissons, beignets... Ce job saisonnier est difficile: votre forme physique doit être au top pour arpenter les plages sous la chaleur et le poids de votre chariot ou de votre glacière. La rémunération est souvent en fonction des ventes. Soyez vigilant! Envoyez directement votre CV aux glaciers dès le printemps. Les recrutements sont toujours possibles à la dernière minute.

Mutuelles étudiantes

Elles proposent des emplois de conseiller-vendeur pour les mois de juillet, septembre ou octobre.

Qualités requises: aisance à l'oral, autonomie, sens des responsabilités.

Adressez CV + lettre de motivation dès février/mars au centre qui vous intéresse.

www.lmde.fr

www.emevia.com

www.smeba.fr

TÉMOIGNAGE



« Cet été, j'ai travaillé dans une supérette sur la côte. Il faut être polyvalent : caisse, mise en rayon, nettoyage, rangement... Le plus dur est de s'adapter aux horaires qui changent souvent et de garder sa bonne humeur même en cas de conflit avec certains clients. Cela dit, c'est une bonne expérience et je ne fais plus mes courses de la même manière ! Et grâce à ce job, je vais pouvoir passer mon permis. » (Charlotte, 19 ans)

SOUTIEN, ENCADREMENT SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Soutien scolaire

- Chez un particulier :
 - parlez-en autour de vous,
 - déposez des annonces chez les commerçants,
 - consultez les offres du Crous (réservées aux étudiants) sur www.jobaviz.fr
 - consultez les sites d'offres de services à la personne (p. 30).
- Après des maisons de quartier.
- Après d'un organisme spécialisé: la plupart exige un niveau bac + 3.
- En ligne : donner des cours de soutien par webcam, par chat... est une formule qui vous évite de vous déplacer mais nécessite d'être à l'aise avec l'outil.

www.mymentor.fr

Tarifs pour 1h de cours: de 10 à 30 € à négocier

Animation périscolaire

L'animateur périscolaire encadre les temps d'activité périscolaire (TAP) avant, après la classe et pendant la pause méridienne. Il peut proposer des activités manuelles, artistiques, sportives ou faire du soutien scolaire. Contactez les municipalités. Le Bafa est souvent demandé (voir p. 25).

Sortie des écoles

Certaines villes proposent une surveillance des abords des écoles aux heures de sortie. Envoyez CV et lettre de motivation à votre mairie.

TRAVAILLER DANS SON UNIVERSITÉ

Les étudiants peuvent signer un contrat avec leur université pour y exercer une activité d'accueil, d'animation, de tutorat pédagogique, d'aide à l'insertion professionnelle, d'appui au personnel des bibliothèques. Renseignez-vous auprès de votre université.

www.etudiant.gouv.fr

Encadrement scolaire

L'assistant d'éducation surveille les élèves, aide à l'étude, aux devoirs ou à la scolarisation des élèves handicapés dans les écoles, collèges, lycées.

Il faut être bachelier et majeur (20 ans pour travailler en internat). Les étudiants boursiers sont prioritaires.

Inscrivez-vous en ligne sur le site de l'académie de votre choix. Consultez les offres de Pôle emploi et envoyez des candidatures spontanées aux chefs d'établissement.

Pour s'inscrire en ligne : Siaten (Système d'information des agents temporaires de l'Education Nationale)

<http://bv.ac-rennes.fr/siaten>

Plus d'information sur www.ac-rennes.fr / Examens, concours / Concours et recrutements des personnels.

ENTRETIEN, NETTOYAGE

Nettoyage des bureaux, sanitaires, sols... Les agents d'entretien sont recrutés tout au long de l'année, mais aussi pour des remplacements l'été et pendant les vacances scolaires.

Contrats à temps partiel et postes souvent en horaires décalés (6h-9h et 17h-22h généralement). Prévoir un

moyen de locomotion.

Consultez les offres de Pôle emploi ou envoyez des candidatures spontanées aux entreprises de nettoyage.

HÔTELLERIE-RESTAURATION

L'offre de jobs dans ce secteur est importante : plongeur, cuisinier, commis de cuisine, serveur(se), femme de chambre, veilleur de nuit, réceptionniste, voiturier, bagagiste...

Qualités requises : endurance, adaptabilité, goût du contact... Parler une langue étrangère est également très apprécié.

Envoyez une candidature spontanée ou présentez-vous directement en évitant les heures de service.

Pensez à la restauration rapide, sandwicheries, saladeries, pâtes, sushis, pizzas, burgers, restauration livrée, cafétérias, campings, et aux grands groupes de l'hôtellerie-restauration, clubs et villages de vacances, organismes de séjours de vacances de mineurs.

Où trouver des offres ?

Sur les sites des grandes chaînes, à la rubrique Recrutement.

www.lhotellerie-restauration.fr

Offres en France et à l'étranger

www.snarr.fr rubrique Les services aux salariés

Syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide

www.pole-emploi.fr

www.saisonnier.fr

Vous êtes disponible plusieurs mois et avez un peu d'expérience ? Contactez les Maisons des saisonniers.

www.saisonnalite.org

www.questionsaison.fr

www.hotel-et-toque-job.fr

www.synhorcat.com Syndicat national des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et traiteurs

LÉGISLATION SPÉCIFIQUE

Dans les hôtels, cafés, restaurants, la durée conventionnelle du travail est fixée à 39h par semaine.

Au-delà de 35h, il y a une majoration de salaire pour heures supplémentaires :

- de la 36^e à 39^e heure : + 10 %
- de la 40^e à la 43^e heure : + 20 %
- à partir de la 44^e heure : + 50 %

Vous ne pouvez pas travailler plus de 48h par semaine.

Le repas est offert par l'employeur. À défaut, une indemnité compensatrice pour repas non pris sera versée.

PARKINGS ET AIRES D'AUTOROUTES

Parkings

L'agent d'exploitation de parking surveille les entrées et sorties des piétons et véhicules, informe les clients, contrôle les encaissements, assure la sécurité des personnes et des installations. Démarchez les grands hôtels, les aéroports, les gares et les sociétés gestionnaires de parkings.

www.parkindigo.fr

rubrique Carrières

www.q-park.fr

rubrique Travailler chez Q-Park

www.effia.fr

rubrique Emplois

www.sags.fr

rubrique Espace emploi

Stations / Aires de service

Les aires de service font parfois appel à une main-d'œuvre complémentaire. Démarchez-les directement. Une voiture est obligatoire.

Vous pouvez aussi contacter les enseignes présentes sur les aires d'autoroute :

www.autoroutes.fr

rubrique Infos services / Aires de service

SANTÉ

Services hospitaliers

L'agent des services hospitaliers s'occupe du confort des personnes hospitalisées : ménage, distribution des repas, aide aux malades, brancardier... Envoyez CV et lettre en début d'année aux hôpitaux, cliniques et résidences pour personnes âgées ou handicapées. Les étudiants en filière médicale ou paramédicale peuvent postuler pour des emplois d'aide-soignant.

www.staffsante.fr

<http://emploi.fhf.fr>

www.pole-emploi.fr

Pour les plus qualifiés, pensez aux agences d'intérim spécialisées :

www.officielinterim.com

Thermalisme et thalassothérapie

Les centres de cure thermique et de thalassothérapie recrutent du personnel pour l'accueil, l'hôtellerie, la restauration, le sport et l'esthétique. Consultez les offres en ligne et postulez directement.

www.thalazur.fr/recrutement

www.chainethermale.fr

rubrique La chaîne thermique du soleil / Rejoignez-nous

www.france-thalasso.com rubrique Offres d'emploi

www.lescuristes.fr/emploi-cure-thermale

www.thalasso-bretagne.fr

SERVICES À LA PERSONNE

Ils regroupent un ensemble de services rendus à domicile: baby-sitting, assistance aux personnes âgées, gardiennage, bricolage, courses, garde d'animaux, jardinage, ménage, soutien scolaire... Les mineurs peuvent tenter leur chance auprès des particuliers.

Déposez vos annonces chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres... Plus de 18 ans, retrouvez des offres sur les sites spécialisés :

www.particulieremploi.fr

www.aladom.fr

www.o2.fr

www.jemepropose.com

www.myjobservice.fr

www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne (annuaire des organismes de services aux personnes)

LE CESU

Le Chèque emploi service universel (Cesu) permet d'être déclaré et donc de bénéficier de l'ensemble des droits sociaux, tout en étant assuré en cas d'accident. L'employeur bénéficie quant à lui d'avantages fiscaux.

www.cesu.urssaf.fr

Assistance aux personnes âgées ou dépendantes

Proposez vos services pour les aider dans leur quotidien: repas, courses, petit bricolage, aide administrative... Il s'agit souvent de jobs à temps partiel. Vous pouvez donc avoir plusieurs employeurs. Il est souvent nécessaire d'être titulaire d'un permis B, de posséder un véhicule et d'avoir de l'expérience dans le secteur.

Travaux d'entretien et garde d'animaux

Pendant les vacances, on recherche souvent des jeunes pour jardiner, arroser des plantes, nettoyer le bocal à poissons ou la cage à hamster, garder et promener les animaux... Laissez des petites annonces dans les boîtes aux lettres. Déposez-en également chez les vétérinaires, dans les animaleries ou auprès des agences spécialisées:

www.gardicanin.fr

www.animaute.fr

www.dogsitting.fr

TÉMOIGNAGE



« Mon job consiste à m'occuper de deux enfants deux fois par semaine. Je vais les chercher à l'école à 18h et on enchaîne devoirs, jeux, lecture, toilette et pyjama ! Je m'en vais vers 19h30, à l'arrivée d'un des parents. Je suis payé à la fin du mois en chèque emploi service. J'aime beaucoup ce job qui n'empiète pas trop sur mon travail au lycée. J'espère que mon emploi du temps de terminale me permettra de continuer l'année prochaine ! »

(Félix, 17 ans)

Qu'il s'agisse d'une garde occasionnelle ou pas, le baby-sitting n'est pas un job anodin. Les parents vous confient leurs enfants ! Déposez des annonces dans les commerces de votre quartier, parlez-en autour de vous et consultez les offres des services spécialisés.

Qualités indispensables : avoir le sens des responsabilités, être disponible, patient, à l'écoute et ponctuel. La maîtrise des gestes de premiers secours et le Bafa sont très appréciés.

Le tarif horaire ne peut être inférieur à 9,88 € brut de l'heure (7,58 € net environ) + 10 % de congés payés. Le nombre d'enfants n'entre pas en compte dans la rémunération.

Pour connaître les conditions et modes de paiement :

www.pajemploi.urssaf.fr

Des formations au baby-sitting peuvent être proposées dans le réseau IJ (voir p. 40).

Où trouver des offres et déposer votre candidature

www.bebe-nounou.com

www.yoopala.com

www.yoopies.fr

www.kidssitter.com

Pour les personnes bilingues

www.baby-speaking.fr

Baby-sitting et réseau IJ

Les Points et les Bureaux Information Jeunesse proposent des offres d'emploi. Certains mettent aussi en relation les parents et les jeunes qui cherchent à faire du baby-sitting. Contacts p. 40.

**le IJ RÉSEAU
INFORMATION
JEUNESSE**

ATTENTION AUX ARNAQUES

Vous avez repéré des offres en ligne de particuliers ? Soyez vigilant !

>> N'acceptez aucun chèque d'avance des annonceurs qui se font parfois passer pour des parents mais sont en fait des escrocs.

>> Ne transférez jamais d'argent, n'envoyez pas de chèque ou n'achetez aucun objet destiné à des personnes qui passent une offre en ligne.

>> Méfiez-vous des offres où le salaire est particulièrement élevé. Les escrocs proposent plus de 16 €/heure pour attirer un maximum de personnes.

>> Méfiez-vous des offres qui comportent fautes d'orthographe et tournures de phrases incorrectes.

SONDAGES, TÉLÉMARKETING, TÉLÉASSISTANCE

Enquêtes, tests de produits

Les grands instituts de sondage (BVA, CSA, Ifop, Ipsos, Kantar TNS...) emploient occasionnellement des personnes pour leurs enquêtes (marketing, d'opinion).

Candidatez directement en ligne sur leur site.

Qualité requise: une bonne élocution.

Vous pouvez aussi devenir client mystère (enquêteur qui se fait passer pour un client ordinaire) ou participer à des réunions de consommateurs, tests de produits alimentaires, cosmétiques... Ces activités occasionnelles sont rétribuées par une indemnité, des bons d'achats, chèques-cadeaux, produits gratuits ou échantillons.

www.devenirclientmystere.com

www.testezpournous.fr

www.testerdessproduits.fr

Collectes de dons

Travailler pour des ONG (Aides, Médecins du monde...) consiste à aller à la rencontre des passants et leur proposer d'agir en devenant donateur régulier. Job en CDD renouvelable, souvent à temps partiel, avec une rémunération fixe. Qualités requises : sensibilité aux causes humanitaires, environnementales ou de santé publique, sens du contact et force de persuasion.

www.ongconseil.com

Distribution presse / publicité

Distributeurs, colporteurs, installateurs PLV, les sociétés de distribution de journaux gratuits et d'imprimés publicitaires recrutent toute l'année. Véhicule obligatoire. Distribuer *Cnews Matin, 20 minutes...* implique de vous lever très tôt et de travailler environ 2h par tous les temps. Pour les quotidiens payants, contactez les services de portage de la presse régionale.

www.adrexo.fr

www.mediapost.fr

Animation commerciale / street marketing

Des hôtes(ses) sont recruté(e)s pour des actions ponctuelles de promotion de marques (distribution d'échantillons, dégustation, présentation d'offres promotionnelles). Bonne présentation exigée.

Tenues parfois originales selon les opérations !

www.streetpub.fr

www.hotessejob.com

Télémarketing

Les jobs dans les centres d'appels et de téléphonie s'adressent à des jeunes ayant une aisance relationnelle et un minimum de disponibilité. Ils consistent à appeler particuliers et entreprises pour leur vendre des produits. Ces postes sont difficiles.

www.phonemploi.com

Téléassistance

Les chargés d'assistance sont recrutés pour l'été (2 mois minimum). Vous devez être à l'aise au téléphone, avoir un minimum d'empathie, une capacité d'analyse et d'organisation et maîtriser au moins une langue étrangère. Vous réceptionnez les appels des clients en difficulté et mettez en œuvre les prestations d'assistance adaptées (médicale, routière...)

www.ima.eu

www.europ-assistance-recrute.com

www.axa-assistance.fr

www.mutuaide.fr

www.fidelia-assistance.fr

www.allianz-voyage.fr

TOURISME, CULTURE, ÉVÉNEMENTIEL

Clubs de vacances

Ils recrutent à chaque saison dans tous les secteurs sur des postes en CDD tels que : éducateurs sportifs, serveurs, plongeurs, animateurs, DJ (...) en France comme à l'étranger.

Pour postuler, il faut être majeur, pratiquer une langue étrangère et être disponible pour toute la saison d'été ou d'hiver.

www.recrute.belambra.fr

www.vvf-recrute.fr

<http://recrutement.ucpa.com>

www.clubmedjobs.fr

www.ternelia.com

<http://jobs.groupepvcp.com/fr>

www.recrute.touristravacances.com

www.vacancier.com

www.lesvillagesclubsdusoleil-emploi.com

Campings

Les jobs y sont variés : accueil, entretien (espaces verts, piscine, sanitaires, mobil-homes), restauration-bar, animation, surveillance de baignade.

Envoyez CV et lettre de motivation dès janvier pour l'été suivant.

www.ffcc.fr

www.campingfrance.com

www.campingdefrance.com

Parcs de loisirs / Zoos / Aquariums

Ils offrent de nombreux jobs durant les mois d'été ou les petites vacances, principalement dans l'accueil, la vente (billetterie, boutiques), la restauration et l'entretien (espaces verts, animaux...). Il faut être majeur, avec une grande disponibilité (soirs et week-ends) et de solides bases en anglais. Permis B souhaité.

www.infoparks.com (annuaire des parcs dans 16 pays européens)

<http://careers.disneylandparis.com>

www.futuroscope.com/emplois

<http://recrutement.parcasterix.fr>

Contacts des parcs de loisirs en Bretagne sur www.tourismebretagne.com / A voir, à faire / Loisirs et détente

Tourisme

L'idéal pour trouver un job dans le tourisme : une formation en tourisme, la pratique d'une ou deux langues, une bonne connaissance de la région, le goût du contact...

- Agent d'accueil en office de tourisme. Postulez en début d'année en mairie s'ils ne sont ouverts que l'été.

- Guide touristique. Étudiant en histoire de l'art ou passionné de culture, contactez les offices de tourisme.

- Guide accompagnateur. Postulez auprès des tours opérateurs.

- Chargé d'accueil, de caisse ou de vestiaire dans les musées et châteaux.

- Animateur de club de plage (Bafa demandé).

- Plagiste. Installation et rangement des transats et parasols. Postulez auprès des gérants de plage (coordonnées par les mairies)

www.tourisme.fr

www.tourismebretagne.com

www.emplois-espaces.com

<http://emploi.quotidiendutourisme.com>

www.clubs-de-plage.com

www.fncp.fr

TÉMOIGNAGE



« À la suite d'un stage professionnel (BTS tourisme), j'ai été embauché pour l'été comme agent d'accueil touristique à l'office de tourisme de Biarritz. La maîtrise de l'anglais, de l'espagnol (ou d'autres langues) et le sens du relationnel sont très appréciés dans ce secteur !

Les petits «plus» du job ? Être parfois invité aux inaugurations culturelles et avoir l'accès gratuit aux musées de la ville ! » (Jérémie, 28 ans)

Il est difficile de trouver un job dans les festivals qui font souvent appel à des bénévoles. Quelques pistes néanmoins : chargé de billetterie, poseur d'affiches et distributeur de flyers, assistant de régie...

www.leguidedesfestivals.com

www.irmawork.com

Les festivals bretons :

www.ij-bretagne.com / S'informer

/ Sports, loisirs, culture... / Sortir, découvrir

Les salles de spectacles labellisées Scènes nationales recrutent des étudiants sur des postes d'hôtes de salle, contrôleurs de billets, gardiennage... Contactez les salles dès le début de l'année pour la saison suivante.

www.scenes-nationales.fr/annuaire

Salons / événementiels

Des agences spécialisées recrutent hôte(sse)s d'accueil ou animateur(ice)s de vente.

Qualités requises : bonne présentation, ponctualité, langues étrangères appréciées. Étudiants en tourisme ou en vente favorisés.

Annuaire des salons :

www.salons-online.com

www.unimev.fr rubrique Travailler dans l'événement

Quelques sites d'offres :

www.hotessejob.com

www.accueiljob.com/emploi

www.hotessesconnexion.com

www.marianne-international.fr

www.penelope.fr

www.tendance-hotesses.com

http://charlestown.fr

www.birdies-accueil.com

Activités de loisirs

Contactez les structures de loisirs : cinémas, karting, laser, mini golf, bowlings, patinoires, piscines... pour des postes d'accueil, de caisse, de

vestiaire ou d'entretien. Des contrats étudiants pour le week-end peuvent être proposés.

TRANSPORTS

Course-livraison

Les sociétés de courses, les grandes entreprises ou administrations ayant un service de coursiers interne recrutent des jeunes pour des postes de coursier, chauffeur ou livreur (du plat cuisiné aux documents, en passant par la livraison de médicaments). Scooter, moto, voiture ou camionnette sont souvent fournis mais il peut arriver qu'on vous demande votre propre véhicule. BSR ou permis A ou B exigés selon le type de véhicule utilisé.

Certaines sociétés de location de voitures cherchent des jeunes pendant l'été pour récupérer leurs véhicules. Permis B de plus de 2 ans exigé.

www.jobtransport.com

Pour les plus sportifs, des sociétés de coursiers à vélo, triporteurs, véhicules électriques sont présents dans de nombreuses villes.

Vélo-taxi

Un job original pour ceux qui recherchent un job flexible, aiment faire des rencontres et ont une bonne forme physique.

Conditions : permis B, langues étrangères et une bonne connaissance de la ville.

Attention, on pourra vous demander d'être déclaré en tant que micro-entrepreneur et de louer votre vélo.

www.cyclopolitain-job.com

www.happymoov.com

www.moncoursierdequartier.com

MON JOB « UBÉRISÉ »

Chauffeur, coursier..., les jobs « ubérisés » se sont multipliés. Le terme « ubérisation » vient du nom de la plate-forme Uber qui met en relation chauffeurs et particuliers et désigne cette offre de services faite par des non-professionnels à des particuliers via des plateformes d'échanges en ligne. Si vous utilisez l'une de ces plateformes pour un job, déclarez votre activité en micro-entreprise (voir p.9) et vérifiez que vous avez une mutuelle correcte qui vous couvre en cas d'accident.

Manutention-logistique

De nombreux emplois sont disponibles dans les entreprises des zones d'activité. Postulez auprès des agences d'intérim.

www.jobtransport.com

Déménagement

Contactez les entreprises de déménagement dès mars/avril, sans oublier les agences d'intérim.

www.csdeménagement.fr

Sur un ferry ou un bateau de croisière : hôte de croisière, chargé du contrôle embarquement, billets... Postulez directement auprès des compagnies. Exemple : <http://corporate.brittany-ferries.com> qui recrute dès octobre pour l'été suivant. Vous vivez près d'un fleuve ou d'un canal ? Des compagnies de tourisme organisent aussi des promenades fluviales en été. Envoyez votre candidature dès le mois de mars.

Dans un avion ou un train : personnel de bord aux côtés des hôtesse de l'air et stewards. Envoyez vos candidatures aux compagnies un an à l'avance !
Accompagnateur ou assistant voyageur : pour accompagner des enfants qui voyagent seuls. Les compagnies de transports sous-traitent généralement ce service à des sociétés privées :

www.cityone.fr/nos-offres.php ; www.connectravel.com/fiche_av.php

Sur une écluse : votre mission sera d'ouvrir les écluses pour laisser passer les bateaux. Renseignez-vous auprès des conseils départementaux, des offices de tourisme, de la Mairie de Paris et des voies navigables de France (www.vnf.fr).

Dans une société de pompes funèbres : porteur de cercueil, chauffeur de voiture funéraire, vous pouvez exercer ces jobs solennels toute l'année en fonction des besoins (samedi, vacances scolaires). Rigueur, retenue et respect exigés. Postulez directement auprès des sociétés funéraires.

Jobs sur des événements sportifs (Tour de France, Paris-Nice...) : hôtes/hôtesse, ambassadeurs, chauffeurs... Découvrez les offres et postulez dès janvier sur: www.aso.fr/fr/recrutement-offre-emploi.html

Dans un casino : des postes de croupiers, hôtes, serveurs, équipiers sont à pourvoir toute l'année :

www.casinos.fr

Sur le circuit des 24h du Mans : des postes de chargés d'accueil, de renseignement, d'orientation du public et du contrôle des billets sont proposés le temps des 24h motos, 24h camions, Le Mans classique... Recrutement des candidats à partir de 18 ans dès janvier 2018 sur :

<http://recrutement.lemans.org>

Pensez à vous inscrire dans les agences d'intérim, régulièrement sollicitées pour trouver des jeunes disponibles sur des missions très variées.

www.adecco.fr
www.manpower.fr

UN job À L'ÉTRANGER

PRÉPAREZ VOTRE PROJET

Choisissez le pays en fonction de vos compétences linguistiques et des opportunités de jobs (voir p. 39).

À savoir

- Les jobs d'été sont souvent des postes peu qualifiés et, en général, peu rémunérés.
- Certains pays ne proposent pas de salaire minimum.
- Les employeurs préfèrent recruter des personnes qui font toute la saison (3 mois).
- Il est nécessaire de prévoir un budget pour le logement.
- Pensez à la carte d'étudiant internationale (Isic) et à la carte jeunes européenne (EYCA) pour bénéficier de réductions.

www.isic.fr

COMMENT CHERCHER ?

- Faites le point sur vos expériences et compétences.
- Informez-vous sur les conditions de vie et de travail du pays d'accueil, la situation locale du marché de l'emploi.

<https://ec.europa.eu/eures>

- Évaluez vos compétences en langues et adaptez votre CV aux habitudes du pays. Pour l'Europe, il existe le CV Europass et le Passeport de langues.

<https://europass.cedefop.europa.eu>

- Rendez-vous dans les Centres Information Jeunesse (voir p. 40).



**COMMENCEZ VOS DÉMARCHES
TRÈS TÔT (DE 3 À 6 MOIS
AVANT LE DÉPART).
CERTAINES FORMALITÉS
DEMANDENT UN DÉLAI.**

Vous y trouverez des informations sur la mobilité à l'étranger, des dossiers par pays, et les brochures Eurodesk : *Trouver un job en Europe* et *Destination Europe*.

**le + RÉSEAU
INFORMATION
JEUNESSE**

Sites d'information

<http://europa.eu/youth>

Portail européen de la jeunesse
rubrique Travailler / Emploi

www.enroutepourlemonde.org/
S'informer / Travailler

www.cidj.com

Partir à l'étranger / Travailler à
l'étranger / Trouver un job à l'étranger

Sites d'offres

<https://ec.europa.eu/eures>

Offres de jobs et informations utiles par pays.

www.summerjobs.com

www.keljob.com

www.monster.com

www.anyworkanywhere.com

www.teli.asso.fr Offres de jobs et conseils pour partir à l'étranger.
Adhésion : 45 € / an.



**ATTENTION AUX ORGANISMES
PROPOSANT DES SERVICES PAYANTS
« CLÉS EN MAIN » (JOB + LOGEMENT).**

FORMALITÉS ET DÉMARCHES

Jobs dans l'Union européenne

Carte d'identité ou passeport si vous êtes ressortissant européen.

Jobs hors Union européenne

Passeport valide et visa de travail, plus ou moins facile à obtenir (prévoir un délai).

Pour l'Argentine, l'Australie, le Canada, le Chili, la Colombie, la Corée du Sud, Hong-Kong, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Russie, Taïwan et l'Uruguay, le Visa Vacances Travail (Working Holiday Visa) simplifie les démarches.

www.pvtistes.net

Consultez le site de l'ambassade du pays qui vous intéresse.

www.diplomatie.gouv.fr rubrique

Conseils aux voyageurs / Infos pratiques / Préparer son départ

Santé

- Protection sociale: en fonction de votre statut et des pays.

- Carte européenne d'assurance-maladie: contactez votre centre de sécurité sociale.

- Vaccinations: chaque pays a sa réglementation. Se renseigner au moins 3 mois avant.

www.ameli.fr

rubrique Mes démarches /

Commander une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)

www.cfe.fr

Caisse des Français de l'étranger

LOGEMENT

www.switchome.org Échange d'appartements et de maisons.

www.hihostels.com Auberges de jeunesse dans le monde.

www.couchsurfing.com Mise en réseau avec des particuliers qui vous prêtent gratuitement leur canapé.

www.hostelworld.com Hôtels à prix raisonnables.

www.camping.com Guide mondial des campings.

QUELQUES PISTES

Hôtellerie-restauration

Secteur où les jobs sont plus faciles à trouver, surtout sans expérience.

www.lhotellerie-restauration.com

www.hotelcareer.com

www.caterer.com

TÉMOIGNAGE



« Mon voyage en Australie fût extraordinaire ! J'ai pu m'imprégner au mieux de la culture locale et économiser de l'argent en faisant du wwoofing. Il s'agit de travailler quelques heures par jour auprès d'une famille, dans un hôtel, une association (...) en échange des repas et de l'hébergement. Grâce à cela, j'ai pu vivre des expériences hors du commun comme vivre au beau milieu d'une forêt tropicale et y retaper une cabane "guesthouse" »

(Jonathan, 24 ans)

Travaux agricoles

Fruits et légumes au Royaume-Uni et en Australie; cueillette de pommes au Canada; récolte de fraises, salades et oignons au Danemark... Travail physique!

www.fruitfuljobs.com

www.pickingjobs.com

Et aussi :

www.wwoof.net

Travail dans les fermes en échange du logement et de la nourriture.

Tourisme et animation

Postes d'accompagnateurs, hôtes, animateurs... Un bon niveau dans la langue du pays, voire dans d'autres langues, peut être exigé.

tour-hebdo.clicandtour.fr

www.leisurejobs.com

Au pair

Une famille vous accueille pour 6 mois ou 1 an (2-3 mois l'été, 12 mois minimum aux États-Unis) en contrepartie d'une garde d'enfant et de tâches ménagères. Âge requis : entre 18 et 27 ans. Vous êtes nourri, logé et recevez de l'argent de poche.

www.iapa.org

www.ufaap.org

www.enroutepourlemonde.org /
S'informer / Partir autrement

CHANTIERS DE BÉNÉVOLES

Pas de job ? Participer à un chantier de jeunes bénévoles peut être une alternative. Nourri et logé, vous participez à une vie communautaire en échange d'une mission. Une contribution financière est demandée et le voyage est à votre charge.

www.cotravaux.org

Coordination d'associations de chantiers internationaux.

www.france-volontaires.org

Échanges et solidarité internationale.

www.enroutepourlemonde.org / S'informer / Partir autrement / Chantiers de bénévoles

LE Crij ET LE RÉSEAU

Information Jeunesse en Bretagne

CRIJ Bretagne

Le 4 bis, Cours des Alliés

35000 RENNES

02 99 31 47 48

www.ij-bretagne.com

www.crij-bretagne.com

COTES D'ARMOR

BROONS

PIJ - OISCL

Parc d'Activités du Châlet

02 96 84 73 36

oiscl@wanadoo.fr

DINAN

PIJ - 5bis rue Gambetta

02 96 39 38 21

a.lecoeur@dinan.fr

GUINGAMP

PIJ Guingamp Paimpol Armor-Argoat

Agglomération

Pôle Jeunesse

2 boulevard Mendès France

02 96 43 73 98

pij.guingamp@gp3a.bzh

www.ij-bretagne.com/guingamp

LAMBALLE

PIJ de Lamballe Terre & Mer

Bât. Penthièvre

41 rue Saint-Martin

02 96 50 87 90

pij@lamballe-terre-mer.bzh

www.ij-bretagne.com/lamballe

LANNION

PIJ - Espace Sainte-Anne

2 bis rue de Kerampont

02 96 37 99 10 / 06 77 82 47 23

pij@ville-lannion.fr

www.ij-bretagne.com/lannion

LANVOLLON

PIJ Leff Armor Communauté

Moulin de Blanchardeau

02 96 70 17 04 / 06 37 27 31 21

jeunesse@leffarmor.fr

www.ij-bretagne.com/lanvollon-plouha

MERDRIGNAC

PIJ - Pôle de proximité

CIAS Loudéac Communauté Bretagne

Centre

Place Sainte Anne

02 96 67 45 58

n.recourse@loudeac-communaute.bzh

www.ij-bretagne.com/merdrignac

PLERIN

PIJ -Espace jeunes

Mairie de Plérin

Rue de la Croix Mérovingienne

02 96 79 98 84 / 06 15 29 67 51

pij@ville-plerin.fr

www.ij-bretagne.com/plerin

PLESTIN-LES-GREVES

PIJ - Place de l'Auvelais

02 96 54 11 10

pij@plestinlesgreves.com

www.ij-bretagne.com/plestin-les-greves

PLOEUC-L'HERMITAGE

PIJ - Syndicat de Lorge

11 A rue de l'Eglise BP 20001

02 96 64 26 33 / 06 88 60 61 88

jeunesse@syndicat-de-lorge.fr

www.syndicat-de-lorge.fr

www.ij-bretagne.com/ploeuc-l-hermitage

PLOUAGAT

PIJ Leff Armor Communauté

1 rue du Collège

02 96 79 79 20

jeunesse@leffarmor.fr

www.ij-bretagne.com/chatelaudren

PLOUARET

PIJ - Rue Louis Prigent

02 96 38 33 80 / 06 30 80 25 12

pij@lannion-tregor.com

www.lannion-tregor.com

PLOUFRAGAN

PIJ - Esplanade de l'Hôtel de Ville BP 52

02 96 76 05 01

enfance.jeunesse@ploufragan.fr

www.ij-bretagne.com/ploufragan

PORDIC

PIJ/Espace Emploi
Espace Odio Baschamps
02 96 79 71 16
Jeunesse.solidarite@pordic.fr

SAINT ALBAN

PIJ de Lamballe Terre & Mer
Accueil de proximité
Rue Christian de la Villeon
02 96 50 00 30
jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh

TREGUEUX

PIJ - Rue Marcel Rault
02 96 71 36 17/06 77 16 76 46
mguimard@ville-tregueux.fr
www.ij-bretagne.com/tregueux

TREGUIER

PIJ - 2 bis rue Pasteur
02 96 92 97 60
pij.maisondesassos@orange.fr
www.ij-bretagne.com/tregulier

YFFINIAC

PIJ - 13 Passage Abbé Briens
09 64 13 64 53 / 06 07 33 36 27
antrejeunes@gmail.com
pij@ville-yffiniac.fr

FINISTÈRE**BREST**

BIJ - 4 rue Augustin Morvan
02 98 43 01 08
accueil@bij-brest.org
www.bij-brest.org

BRIEC

PIJ - Cap Glazik
SIVOM du Pays Glazik
Place de Ruthin
02 98 57 59 26 / 06 08 32 10 87
pij.capglazik@glazik.com
www.ij-bretagne.com/briec

CARHAIX

PIJ du Poher - CLAJ
23 rue des Martyrs - BP 141
02 98 93 32 30
point-info-jeunesse@wanadoo.fr
www.ij-bretagne.com/carhaix

CHATEAULIN

PIJ Pays de Châteaulin et du Porzay
Association Polysonnance
5 quai Robert Alba
02 98 86 13 11/06 40 05 45 42
pij@polysonnance.org
www.ij-bretagne.com/chateaulin

CHATEAUNEUF DU FAOU

PIJ Haute Cornouaille
Centre social Ulamir Aulne
Rue du Gledig
02 98 73 20 76
ulamir.jeunesse@hotmail.fr
www.ij-bretagne.com/haute-cornouaille

CONCARNEAU

PIJ - 116 avenue de la Gare
02 98 60 40 00
pij@concarneau.fr
jeunesse.concarneau.fr
www.ij-bretagne.com/concarneau/

DOUARNENEZ

PIJ - 18 rue Anatole France
02 98 92 47 00
pij@mairie-douarnenez.fr
www.mairie-douarnenez.fr

LANDERNEAU

PIJ - MPT / Centre Social
Place François Mitterrand
02 98 21 53 94
pij@mptlanderneau.org
www.mptlanderneau.org

LE RELECQ KERHUON

PIJ - 1 rue de Kergaret
02 98 28 01 92
pij@mairie-relecq-kerhuon.fr
le-relecq-kerhuon.fr/si-t-jeune/

LESNEVEN

PIJ - 14 place du Général Le Flo
02 98 46 41 71/06 45 85 85 50
pij@clcl.bzh

MORLAIX

PIJ - MJC
7 place du Dossen
02 98 88 09 94
pijmjcmorlaix@yahoo.fr
www.ij-bretagne.com/morlaix

PONT-L'ABBE

PIJ - Maison Pour Tous
Rue du Petit Train
02 98 66 08 09
pij@ville-pontlabbe.fr

QUIMPERLE

PIJ - Quimperlé Communauté
Place des Ecoles
02 98 96 36 86
pij.quimperle@quimperle-co.bzh
www.cocopaq.com

Antenne à :

Scaër

MJC - 3 rue Louis Pasteur
02 98 57 65 22
pij@mjc-marelle.org

ILLE-ET-VILAINE

ANTRAIN

PIJ - 1 rue de Fougères
02 99 98 44 70
pae@antraincommunaute.fr
www.antraincommunaute.fr

ARGENTRE DU PLESSIS

PIJ - 21 bis rue du Gal Leclerc
BP 17066
02 99 96 54 01
pij-argentre@vitrecommunaute.org
www.ij-bretagne.com/argentre-du-plessis

BAIN DE BRETAGNE-GRAND FOUGERAY

PIJ Bretagne Porte de Loire Communauté
Le Palier
39 bis avenue Guillotin de Corson
02 99 44 82 01/06 74 66 90 62
pij@bretagneportedeloire.fr
www.ij-bretagne.com/bain-de-bretagne

CHATEAUBOURG

PIJ - Maison Pour Tous
9 rue Pasteur
02 99 00 91 15
pij-chateaubourg@vitrecommunaute.org
www.ij-bretagne.com/chateaubourg

COMBOURG

PIJ Bretagne Romantique
Maison des Services
3 rue de la Mairie
02 23 16 45 44
c.goulet@bretagneromantique.fr
www.bretagneromantique.fr

Antenne à :

TINTÉNIAC

2 rue des Trente
02 23 16 45 44

DINARD

PIJ - Le Spot
Maison des Jeunes
2 rue de la Saudrais
02 56 27 85 44
animation.jeunesse@ville-dinard.fr
ludovic.genest@ville-dinard.fr
http://jeunesse-ville-dinard.fr/

FOUGERES

PIJ - 19 rue Hippolyte Réhault
BP 70335
02 30 27 01 60
pij@missionlocalefougeres.fr
www.ij-bretagne.com/fougeres

GUICHEN

PIJ Vallons de Haute Bretagne Communauté
Le Reso
26 rue du Commandant Charcot
02 99 52 08 91 / 06 88 01 15 59
reunan.girard@vallonsdehautebretagne.fr
www.ij-bretagne.com/guichen

LA GUERCHE DE BRETAGNE

PIJ - 8 rue du Cheval Blanc
02 99 96 01 02
pij-laguerche@vitrecommunaute.org
www.ij-bretagne.com/la-guerche-de-bretagne

LA MEZIERE

PIJ - Mairie
1 rue de Macéria
09 67 58 31 60
msi@lameziere.fr
www.ij-bretagne.com/la-meziere

VAL D'ANAST

MAURE DE BRETAGNE

PIJ Vallons de Haute Bretagne Communauté
Le Chorus - Rue du Querpon
02 99 92 46 95 / 06 24 28 89 22
samuel.auve@vallonsdehautebretagne.fr
www.ij-bretagne.com/maure-de-bretagne

PIPRIAC

PIJ - 36 rue de l'Avenir
02 23 30 75 48/06 64 76 00 22
pij.pipriac@gmail.com
www.ij-bretagne.com/pipriac

RENNES

CRJ - Le 4 bis
Cours des Alliés
02 99 31 47 48
contact@crij-bretagne.com
www.ij-bretagne.com
www.crij-bretagne.com

ROCHE AUX FEES

2 lieux d'accueil :

RETIERS

PIJ - Maison du Développement
16 rue Louis Pasteur
02 99 43 64 87
pij.c.darrort@ccprf.fr
www.ij-bretagne.com/janze

JANZE

PIJ - 13 allée de l'Yve
02 99 47 46 83/06 33 73 72 05
pij.m.raguet@ccprf.fr
http://www.ij-bretagne.com/blogs/janze/

PIJ Itinérant

Sur rdv au 06 33 73 72 05
pij.m.raguet@ccprf.fr

SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE

PIJ - EPI Condorcet (2ème étage)
10 rue François Mitterrand
02 99 35 62 16
pij.centredelalande@epi-condorcet.fr
www.ij-bretagne.com/saint-jacques-de-la-lande
www.instagram.com/jeunesse.cdl35

SAINT MALO

BIJ - 2 rue Théodore Monod
02 99 81 45 32
bij@saint-malo.fr
www.ij-bretagne.com/saint-malo

VERN SUR SEICHE

PIJ - Chemin des Marais
43 rue de Chateaubriant
02 99 62 18 55
infosjeunes@centredesmarais.asso.fr
www.ij-bretagne.com/vern-sur-seiche

VITRE

PIJ - 14-16 rue Notre-Dame
02 23 55 16 21
pij-vitre@vitrecommunaute.org
www.ij-bretagne.com/vitre

MORBIHAN

AURAY

PIJ - 22 rue Auguste La Houlle
Maison de Quartier du Gumenen
02 97 24 25 00
pij@ville-auray.fr

GRAND-CHAMP

PIJ Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération
67 Rue du Général de Gaulle
02 97 61 40 16
lochinfoservices@gmvagglo.bzh

GUER

PIJ de L'Oust à Brocéliande Communauté
Centre Ressources
4 avenue du Gal de Gaulle
02 97 22 18 52
pefpij@paysdeguer.fr
www.ij-bretagne.com/guer

GUIDEL

PIJ/PAE - Espace Avalon
Place Louis Le Montagner - BP 28
02 97 65 34 05
pij@ccas-guidel.fr
www.ij-bretagne.com/guidel

HENNEBONT

PIJ - Maison de quartier de Kerihouais
Rue de Kerorben
02 97 85 53 78
pij.hennebont@wanadoo.fr
www.ij-bretagne.com/hennebont

LANESTER

PIJ - L'Eskale
1 rue Louis Pergaud
02 97 76 30 29
pij@ville-lanester.fr

LORIENT

BIJ - Esplanade du Moustoir
Rue Sarah Bernhardt
02 97 84 84 57
infos@bij-orient.org
www.ij-bretagne.com/lorient
www.logement-jeunes-orient.fr
www.loisirs-jeunes-orient.fr
www.1toit2generations.fr

PLOEMEUR

PIJ - 18 Rue de Kervam
02 97 86 41 03
pij.ploemeur@ploemeur.net
www.ij-bretagne.com/ploemeur

PLOUAY

PIJ - Espace Jeunes
Place Bécherel
02 97 33 32 53
espace-jeunes-plouay@wanadoo.fr
www.ij-bretagne.com/plouay

PONT-SCORFF

PIJ - Espace Jeunes
Parc des Sports
Armand Penverne
Rue du Docteur Rialland
02 97 85 14 93
lesquat@pontscorff.bzh
www.ij-bretagne.com/pont-scorff

QUESTEMBERT

PIJ - Service Enfance Jeunesse
Rue Jean Grimaud
02 97 26 15 00 / 07 78 41 27 95
pij@questembert-communaute.fr

QUEVEN

PIJ - 5 rue de la Gare
02 56 37 30 34 / 06 73 89 20 10
pij@mairie-queven.fr
www.ij-bretagne.com/queven

QUIBERON

PIJ - Espace Jeunes
Rue Jules Ferry
07 86 46 14 17
animationjeunesse@ville-quiberon.fr

VANNES

BIJ - 22 avenue Victor Hugo
02 97 01 61 00
bij@mairie-vannes.fr
www.ij-bretagne.com/vannes

Il existe un PIJ en milieu carcéral

PLOEMEUR

PIJ - Centre Pénitentiaire
Lorient / Ploemeur
02 97 84 94 50 (BIJ Lorient)
pij.cp@bij-orient.org

Le guide *Trouver un job - Édition 2018* est une publication du réseau Information Jeunesse.

Coordination : Barbara Muntaner (CIDJ)

Comité de rédaction : Patricia Laplaige (CRIJ Poitou-Charentes) • Martine Poudou (CRIJ Occitanie) • Fabienne Masse (CRIJ Pays de la Loire) • Pascale Serra (CRIJ Provence-Alpes) • **eurodesk**

Secrétariat de rédaction : Yasmine Agina (CIDJ)

Maquette : Anne Sémécurbe (CIDJ)

Chef de fabrication : Jean-François Ploska (CIDJ)

Crédits photos : Rawpixel Ltd / ThinkStockPhotos ; Warren Goldswain / Fotolia ; Gstockstudio / Fotolia ; WavebreakMediaMicro / Fotolia

© CIDJ / Réseau Information Jeunesse 2018

Version Bretagne

Directeur de la publication : Xavier Nabat

Responsable édition : Valérie Morel

Documentation : Anne Charpentier

Réalisation graphique : Anne Sémécurbe

Chef de fabrication : Jean-François Ploska

Impression et façonnage : Fabrègue Imprimeur
à Saint-Yrieix-la-Perche

© CRIJ 2018



4bis Cours des Alliés • 35000 Rennes • 02 99 31 47 48

www.crij-bretagne.com

Retrouvez-nous aussi sur Facebook et sur twitter @CRIJBretagne

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur.

La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.

Supplément au n°286 d'Actuel Bretagne, Janvier 2018.

Diffusion gratuite.

Dépôt légal – ISSN 1242-2606



S'INFORMER PARTOUT EN BRETAGNE

Agenda et carte des événements sur

www.

en route
pour le monde.org

ÊTRE VOLONTAIRE

PARTIR EN VACANCES

ÉCHANGER - RENCONTRER

FAIRE UN STAGE

TRAVAILLER

ÉTUDIER

S'INFORMER

TÉMOIGNER

ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Une initiative de la Plateforme bretonne de la mobilité européenne et internationale des jeunes soutenue par le Fonds d'Expérimentation Jeunesse, la Région Bretagne, la DRJSCS et le CD 35.



TROUVER UN JOB

CRIJ Bretagne

4 bis, Cours des Alliés - 35000 Rennes

02 99 31 47 48 - contact@crij-bretagne.com

www.crij-bretagne.com

www.ij-bretagne.com



YouTube @CRIJBretagne



Georient'
et vous

DISPONIBLE SUR
Google play

Disponible sur
App Store